



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Etat de Vaud

Covid-19 : vaccination sans rendez-vous à Aigle, Aubonne et Orbe

Le Canton de Vaud poursuit ses efforts pour permettre à toute la population d'accéder facilement et sans rendez-vous à la vaccination. Dès fin septembre, le concept de vaccination de proximité sera à nouveau déployé successivement à Aigle du 27.09 au 01.10, à Orbe du 04.10 au 08.10 et à Aubonne du 11.10 au 15.10 2021. Toutes les personnes éligibles pourront se faire vacciner sans rendez-vous.

Afin de faciliter encore l'accès à la vaccination pour l'ensemble de la population vaudoise, le canton de Vaud déploie à nouveau son dispositif de vaccination de proximité qui vient compléter les centres de vaccination encore en activité et l'offre de vaccination en cabinet médical et en pharmacie. Toutes les informations sur les lieux de vaccination dans le canton à l'adresse : [Lieux de vaccination | CoronaVax Unisanté \(unisante.ch\)](#)

Du personnel spécialement formé accueillera au moment de leur choix les personnes souhaitant se faire vacciner, âgées de 16 ans ou plus (année de naissance 2005), n'ayant pas été testées positives au Covid-19 dans les quatre semaines précédentes, ceci sans prise de rendez-vous. Elles pourront ainsi recevoir une première dose du vaccin. Pour que ce vaccin soit complet, un rendez-vous pour la deuxième dose pourra être fixé directement sur place.

A cette occasion, la possibilité de se faire vacciner est également offerte aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration cantonale, des communes vaudoises avoisinantes, aux personnels des crèches et garderies, ainsi qu'aux entreprises de transports publics. Conduite et coordonnée par l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), appuyée par les équipes mobiles du détachement cantonal de la Protection civile vaudoise, cette action, en ligne avec le plan de vaccination mis en place dans le canton, contribue également à l'effort collectif dans la lutte contre le COVID-19.

Infos pratiques vaccination de proximité

- Gare d'Aigle

- Bâtiment Beausite, Rue de la Gare 38, 1860 Aigle
- 1^{re} dose du lundi 27 septembre au vendredi 1^{er} octobre 2021, de 12h00 à 20h00
- 2^e dose, du lundi 25 au vendredi 29 octobre 2021 selon rendez-vous
- Salle du Casino, Orbe
 - Casino d'Orbe, Route Cantonale 9, 1350 Orbe
 - 1^{re} dose du lundi 4 au vendredi 8 octobre 2021, de 09h00 à 18h00
 - 2^e dose, du lundi 1^{er} au vendredi 5 novembre 2021 selon rendez-vous
- Ikea Aubonne
 - Entrée principale Ikea, Le Pré-Neuf, 1170 Aubonne
 - 1^{re} dose le lundi 11 au mercredi 13 octobre 2021 de 10h00 à 19h00 et le jeudi 14 et vendredi 15 octobre 2021 de 13h00 à 21h00
 - 2^e dose du lundi 8 au vendredi 12 novembre 2021 selon rendez-vous
Les personnes doivent présenter les documents suivants:
 - Une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire ou permis de séjour);
 - La carte LAMAL ou le no AVS et optionnel, le carnet de vaccination
 - Et pour ceux qui l'ont eue, une preuve de la maladie pour n'octroyer qu'une seule dose. Sont acceptées comme preuve : Document de laboratoire, papier, pdf ou photographie d'un document ; Lettre de médecin avec signature, faisant référence à un résultat antigénique, PCR ou sérologie ; Copie d'écran avec résultat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Sonia Arnal, responsable de la communication, [medias.sgdsas\(at\)vd.ch](mailto:medias.sgdsas(at)vd.ch)

EMCC, Catherine Schueler, cheffe de centre, Centre de vaccination de proximité